

## UNIVERSITE LAVAL

### LE PROFESSEUR VILLENEUVE

La Corporation de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal, dans une séance spéciale en date du 14 septembre dernier, a choisi, pour succéder au regretté Prof. L. A. Demers, M. le docteur Georges Villeneuve, professeur à la Faculté et surintendant de l'Hôpital St-Jean-de-Dien.

Nous félicitons bien sincèrement la Faculté d'une nomination qui est justifiée par les titres et par les qualités administratives de celui qui est l'objet de ce choix.

Nommé assistant surintendant médical de l'asile St-Jean-de-Dien le 4 février 1894, le Dr Villeneuve, succédait au regretté Dr Duquette, dans la charge de surintendant de cette institution, le 21 décembre de la même année; médecin-consultant de l'asile St-Benoît; gouverneur à vie, membre du bureau médical et médecin du dispensaire des maladies mentales à l'Hôpital Notre-Dame; médecin expert de la morgue jusqu'en 1898, expert-consultant depuis cette date; professeur-agrégé de médecine légale pratique à la Faculté de Médecine, Université Laval à Montréal depuis 1894; nommé professeur adjoint de médecine légale, après concours, en 1895 et professeur titulaire de clinique des maladies mentales en 1897, le Docteur Geo. Villeneuve s'est créé une réputation solide et juste de travailleur sérieux et d'administrateur habile dans toutes ces positions.

Depuis 1893, le Dr Villeneuve a publié plusieurs travaux sur des matières d'expertises médico-légales ou sur des questions de spécialité des maladies mentales: dans l'UNION MÉDICALE du Canada, l'on trouvera en juillet 1893, "De l'Expertise médico-légale, mai 1895; Les épileptiques et les asiles publics d'aliénés dans la province de Québec; Alcoolisme et responsabilité, 1895; Un morphinomane responsable, 1899; Observations médico-légales, 1899; Les verdicts de la Cour du Coroner de Montréal pour le premier semestre de 1893, au point de vue médical; Revue Statistique des enquêtes tenues par la Cour du Recorder de Montréal, en 1893; Application de l'entomologie à la médecine légale, 1897; Aliénés mécontents condamnés (en collaboration avec le Dr E. P. Chagnon), et enfin en 1900, Les aliénés devant la loi," étude médico-légale de grande importance. L'on voit à cette énumération